

## Prolongation

## La surpêche dans le Bas-Ogooué et ses conséquences



La carpe destinée à la vente. De si petits poissons !



Des tas d'alevins séchés, destinés à la vente au Centre de pêche de Lambaréné.

JM

Lambaréné/ Gabon

*La ressource halieutique du Bas-Ogooué connaît une surexploitation. Lors de la célébration de la Journée mondiale des zones humides, les communautés locales ont saisi cette opportunité pour mettre à nu les difficultés vécues dans ce secteur en vue de s'approvisionner en poissons et autres crustacés.*

LA ressource halieutique devient de plus en plus rare dans le Bas-Ogooué. Les populations locales, qui vivent essentiellement des revenus de la pêche, ont tenu à exposer cette préoccupation aux responsables des administrations décentralisées et ceux du projet Zones humides critiques du Gabon. Elles ont fait savoir à ces derniers les difficultés d'approvisionnement en poissons et autres crustacés, lors de la célébration à Lambaréné de la Journée mondiale des zones humides. Le président de la coopérative Biweni, Jean-Pierre

Minika, a, en effet, souligné qu'en une décennie, le nombre d'acteurs dans le secteur a triplé, avec l'arrivée des communautés étrangères de la sous-région et d'ailleurs. En particulier les communautés congolaises, et camerounaises. Mais aussi celles venues de l'Afrique de l'Ouest. « Si, dans le passé, nous, autochtones, avions des zones spécifiques par familles où pratiquer la pêche, et nous ne pêchions qu'à certaines périodes, aujourd'hui la donne a changé. La pêche se pratique maintenant tout au long de l'année », a-t-il observé, un brin indigné. Pour sa part, le secrétaire de l'Organisation non gouvernementale (ONG) Gabon Environnement, et président de l'ONG Agro-écologie, Faustin Kopangoye, a relevé un problème grave: des communautés qui ne respectent pas la législation nationale de pêche, c'est-à-dire le Code de pêche, et entreprennent des activités illégales.

« Les filets de pêche ne sont pas aux normes. Les mails sont plus petits. Les pêcheurs capturent même les

alevins. Le repos biologique n'est pas respecté. Elles pêchent aux embouchures des lacs et des petites rivières. Les débarquements des produits ne se font pas au Centre de pêche, pour qu'on sache les quantités et les espèces qui sont capturées, mais dans des endroits et des débarcadères non connus des autorités. Certaines prennent leur courage d'intercepter les pêcheurs avant les débarquements, en achetant les grosses pièces des captures. Les petites pièces sont déversées sur le marché local. Les cargaisons de ces produits sont acheminées vers l'extérieur du pays, au détriment des consommateurs gabonais. Cela entraîne non seulement la rareté de la ressource, mais la flambée des prix, empêchant ainsi les consommateurs de s'approvisionner », a-t-il regretté.

**ORGANISATION DE L'ACTIVITÉ.** M. Kopangoye a, en outre, évoqué le problème du braconnage de la part des pêcheurs. Certains possèdent, en effet, des armes de guerre pour massacrer les hippo-

tames et les lamantins, qui sont non seulement des espèces protégées, mais également des bio-indicateurs de la biodiversité. Aussi, a-t-il suggéré aux administrations, une organisation de l'activité, avec la mise en place des coopératives, suivie d'une chaîne valeur. Pour lui, tout cela permettra de lutter contre la pauvreté et l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle qui sont deux aspects intégrant les objectifs du développement durable.

La directrice provinciale de la Pêche et de l'Aquaculture du Moyen-Ogooué, Mme Justine Abogo Allogo, a reconnu le problème de la surpêche qui sévit dans la zone humide du Bas-Ogooué. De ce fait, elle a invité les élus locaux, les chefs coutumiers et traditionnels, au respect de la loi.

Elle a aussi interpellé les acteurs de la pêche, les utilisateurs du fleuve, à ne plus déverser les huiles de vidange et d'autres produits toxiques dans le fleuve Ogooué. Déplorant que « la pêche qui est pratiquée pour le moment

n'obéisse plus aux normes de gestion rationnelle de la ressource halieutique et d'autres produits du fleuve. La ressource se fait de plus en plus rare et les espèces qui sont pêchées deviennent moins grosses. C'est la surpêche qui s'installe. La ville de Lambaréné est beaucoup connue non seulement de l'hôpital Albert Schweitzer, mais aussi sur le plan alimentaire, pour la bonne carpe de l'Ogooué. Nos devons préserver cette ressource qui fait la fierté de la commune. »

**PRISE DE CONSCIENCE.** Faustin Ondanda Ombanda, coordinateur du projet Zones humides critiques du Gabon, a appelé les communautés à une prise de conscience, afin de bien gérer cet espace aux énormes potentialités économiques. Mais aussi pour mieux comprendre le processus du projet, en vue de s'impliquer davantage dans les activités génératrices de revenus (AGR). Notamment la pêche, l'agriculture, le tourisme et l'artisanat. Toutefois, il a invité les dites communautés à une

gestion soutenable de la ressource. Il a également indiqué que la surpêche est un problème mondial ayant plusieurs répercussions sociales, économiques et environnementales graves. « Aujourd'hui, la surpêche demeure une menace pour la sécurité sociale et la prospérité économique de plusieurs pays. Nous avons la responsabilité de mieux gérer notre ressource. De cela, l'organisation de la filière doit être accompagnée, avec la mise en place des coopératives et autres petites en moyennes entreprises pour que de part et autre, chaque partie prenante en tire profit. La pêche doit contribuer au PIB du pays, en fonction des nouveaux renseignements concernant la dynamique des écosystèmes. Car, n'oublions pas que de plus en plus de pays et d'organisations régionales de gestion des pêches adoptent une approche écosystémique pour la gestion des stocks de poissons. Nous devons nous atteler à cette démarche », a-t-il enfin exhorté.



Débarquement des pêcheurs au Centre de pêche de Lambaréné



Les échanges entre les communautés et les administrations lors de la campagne de sensibilisation sur la surpêche.